

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PROPRIANO

Séance du 21 juillet 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois et le Vingt et Un Juillet à 16H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 13 Juillet 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul-Marie BARTOLI.

Objet : Attribution des marchés de travaux pour l'aménagement d'une partie du centre d'hébergement St Joseph afin d'installer l'A.L.S.H.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Santa DUVAL, Ghislaine ETTORI, Thierry GIRASCHI, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, Myriam PUTHOD-HONORE, Elisabeth TABERNER,

PROCURATIONS : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgite CAVALLI à Elisabeth TABERNER, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Jean-Baptiste OLLANDINI, Alain FAGGIANI à Ange LARI, Jacqueline GIANNETTI à Ghislaine ETTORI, Colette ISTRIA à Ange-François LEANDRI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Angélique PIANELLI-CASANOVA, François-Joseph SCANAVINO à Paul PETRELLI, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Yannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-21-6°,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2021, approuvant le projet relatif aux travaux d'aménagement d'une partie du centre d'hébergement St Joseph afin d'installer l'A.L.S.H et son plan de financement,

Le Maire indique au Conseil Municipal plusieurs consultations ont été lancées le 27 janvier 2023 et le 26 mai 2023 pour l'aménagement d'une partie du centre d'hébergement St Joseph afin d'installer l'A.L.S.H.

Les offres ont été déposées sur le profil acheteur.

Après l'analyse des candidatures et des offres, les propositions suivantes ont été retenues :

Désignation du lot	Candidat retenu	Montant de l'offre H.T
Lot n°1 : Démolition, déconstructions	SARL CDTP – Quartier Quatrina – 20110 PROPRIANO	38 415.86 €
Lot n°2 : Gros-œuvre, maçonnerie	SARL CDTP – Quartier Quatrina – 20110 PROPRIANO	49 032.86 €
Lot n°3 : Etanchéité	SARL CDTP – Quartier Quatrina – 20110 PROPRIANO	14 576.05 €
Lot n°4 : Plâtrerie Doublage (après négociation)	SARL CASA-TECH CONSTRUCTIONS – Les Cannes – Lieu-dit Gieterre – 20113 OLMETO	106 109.32 €
Lot n°5 : Menuiseries extérieures	AZ HABITAT – Lieu-dit Vespi – 20110 PROPRIANO	31 640.55 €
Lot n°6 : Menuiseries intérieures	SARL CASA-TECH CONSTRUCTIONS – Les Cannes – Lieu-dit Gieterre – 20113 OLMETO	46 372.03 €
Lot n°7 : Courants forts, courants faibles	SARL EGP – Rue Nicolas PERALDI – Immeuble Pauline Bonaparte – 20090 AJACCIO	115 900.00 €
Lot n°8 : Chauffage, ventilation, climatisation	SARL PROCLIM – 5 Quartier Santa Giulia – Lotissement Benetti – 20110 PROPRIANO	81 394.92 €
Lot n°9 : Plomberies Sanitaires	SARL PROCLIM – 5 Quartier Santa Giulia – Lotissement Benetti – 20110 PROPRIANO	61 909.66 €
Lot n°10 : Métallerie, ferronnerie	Lot infructueux	
Lot n°11 : Carrelages, revêtements	SARL CDTP – Quartier Quatrina – 20110 PROPRIANO	43 852.28 €

Délibération du Conseil Municipal du : 21 juillet 2023 (SUITE)

Désignation du lot	Candidat retenu	Montant de l'offre H.T
Lot n°12 : Sols souples	SARL DE PERETTI BTP - Marangona - 20170 LEVIE	68 288.36 €
Lot n°13 : Ravalements	SARL CDTP - Quartier Quatrina - 20110 PROPRIANO	29 725.93 €
Lot n°14 : Peintures	SARL CASA-TECH CONSTRUCTIONS - Les Cannes - Lieu-dit Gieterre - 20113 OLMETO	33 902.36 €
Lot n°15 : Ascenseurs, élévateurs	Lot infructueux	
	TOTAL H.T	721 120.18 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à signer les marchés de travaux pour l'aménagement d'une partie du centre d'hébergement St Joseph afin d'installer l'A.L.S.H.
- DIT que les crédits sont prévus au budget primitif de la Ville pour l'exercice 2023 à l'article 2313 de l'opération 217.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

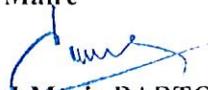
FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte, le : 24.07.2023

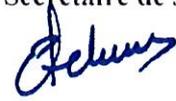
Publication électronique de l'acte exécutoire le : 24.07.2023

Fait à PROPRIANO, le 21 juillet 2023

Le Maire


Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance


Elisabeth TABERNER

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

02A-212002497-20230721-2023-058-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2023

